

# Gardes en Médecine Générale

**Communiqué du 14 mars 2016**

Chères consœurs,  
Chers confrères,

Le GBO souhaite vous tenir informés de l'évolution des négociations avec le Cabinet de la Ministre De Block.

Comme vous le savez sans doute, la Ministre a souhaité reprendre la direction de la concertation au sein de son Cabinet plutôt que de laisser le Groupe de Travail « Garde » de la commission médico-mutualiste poursuivre ses travaux pour le développement des Postes médicaux de garde en médecine générale et de la collaboration avec les services d'urgence hospitalière. Le GBO a déploré cette décision.

Une *Task force* a été créée au sein du Cabinet et au sein de celle-ci deux groupes de travail dénommés « plan d'accords » et « standardisation », le premier censé définir le cadre des accords à passer obligatoirement avec les services d'urgence et le second les normes standards auxquels à terme tous les Postes Médicaux de Garde devront répondre.

La dernière réunion du Groupe de travail « plan d'accords » et la *Task force* s'est tenue ce 11 mars dernier.

Une lettre du Front Commun Nord-Sud de la médecine générale a été adressée à la Ministre co-signée par le Cartel (GBO/ASGB/MoDeS), Absym\_Bvas, AADM, FAG, FAMGB, Wachtposten Vlaanderen, SVH, lui faisant part de son mécontentement quant à la forme de la concertation et lui rappelant un certain nombre de points sur lesquels les médecins généralistes souhaitaient pouvoir poursuivre la concertation.

Parallèlement, le Cabinet qui a planifié de recevoir chaque organisation à tour de rôle en consultation bilatérale. Les différents signataires de la lettre du Front Commun Nord-Sud se sont engagés entre eux verbalement à confirmer au Cabinet les différents points contenus dans la lettre du Front Commun.

La position du GBO est claire

1. Nous voulons poursuivre la négociation afin de faire valoir jusqu'au bout les propositions des MG.
2. Nous continuons de défendre le principe d'une organisation de la garde en MG

modulée selon l'existant qui a fait ses preuves (et qu'il ne faut pas détruire) et les contextes qui peuvent varier d'une zone à l'autre. Le modèle du « tout-à l'hôpital » intégré dans les services d'urgence n'est pas notre modèle.

3. Nous soutenons la nécessité de pouvoir mettre au service de la population un n° d'appel unique pour la garde en médecine générale (1733) afin que tout citoyen qui sollicite de l'aide puisse 24H/24 et 7J/7 avoir une réponse adéquate à sa demande et être orienté à bon escient. Ce qui ne veut absolument pas dire que c'est le MG ou son groupe de garde qui répondra systématiquement à sa demande, comme nous pouvons l'imaginer à certains endroits en nuit noire.
4. La garde en « nuit noire » ne doit plus être assumée obligatoirement par les MG si, là où les difficultés de terrain l'exigent, des accords locorégionaux avec la deuxième ligne sont conclus. Lorsqu'elle est assumée, la sécurisation des prestataires est indispensable.
5. Comme nous le faisons constructivement depuis 2011 au sein du GT Gardes de la Commission Nationale Médico-Mutualiste et du Comité d'Accompagnement du Plan Garde, nous soutenons la réalisation d'une analyse de l'efficacité et des coûts de l'existant afin d'arriver à une harmonisation et une standardisation visant l'efficience tout en respectant les acquis à la satisfaction des MG, des services d'urgence et de la population.
6. Il est indispensable d'étendre pour les cercles qui le désirent le concept de la garde en soirée et/ou nuit de semaine et de rendre pérenne le financement de projet-pilote.
7. Et last but not least, il est indispensable que le financement de la garde - service public - soit entièrement assuré par nos pouvoirs publics et non par les cotisations (en hausse !) des MG à leur cercle, comme c'est le cas dans certains endroits.

Le GBO avec ses partenaires du Cartel (ASGB et MoDeS) poursuivra la négociation avec le Cabinet de la Ministre en lien étroit et permanent avec le FAGW et la FAMGB et restera, tant que ce sera nécessaire, membre du Front Commun Nord-Sud.

*"Les meilleurs soins, accessibles à tous, au meilleur endroit, par le prestataire le plus adéquat, au moment le plus opportun et au juste prix."*

*Depuis 1965, le GBO défend avec fermeté cette vision de la médecine et défend le rôle indispensable du médecin généraliste dans l'organisation des soins de santé de notre pays. Le GBO n'aura de cesse de réclamer la revalorisation qui sont essentiellement des actes intellectuels.*

*Le Groupement Belge des Omnipraticiens (GBO) est associé au Monde des Spécialistes (MoDeS) et ) l'Algemeen Syndicaat van Geneeskundigen (ASGB) au sein du Cartel.*

**Notre adresse :**

Groupement Belge des Omnipraticiens  
Rue Solleveld 68  
Woluwe-Saint-Lambert 1200